

CORSEUL (Côtes d'Armor)
Rue de Gravel (parcelles YH, n° 67 et n° 68)

D.F.S. de sondages archéologiques
04/02 – 06/02/2003

(Arrêtés n° 2002-154 et 2002-155)

Sous la direction de
Gaétan Le Cloirec

avec la collaboration de
Françoise Labaune

FICHE SIGNALÉTIQUE

LOCALISATION DE L'OPERATION

SITE n° **29 024 358** Département : **Côtes d'Armor** COMMUNE : **Corseul**

Lieu dit ou adresse : **rue de Gravel**

Année cadastre : **1984** Section(s) et parcelle(s) : **YH.67 et YH.68.**
Coordonnées Lambert Zone : Altitude : -

x1 = x2 = x3 =

y1 = y2 = y3 =

IDENTITE DE L'OPERATION

Arrêtés n° **2002-154 et 155** en date du **08/11/2002** Nature : **sondages**

TITULAIRE (nom et prénom) : **Le Cloirec Gaétan** Organisme de rattachement : **I.N.R.A.P.**

Propriétaire du terrain : **Mme Legrand (YH.67) et Mme Delanoë (YH.68)** Protection juridique : -

Motif de l'opération : **Projet de construction de 2 maisons individuelles**

Maître d'ouvrage : **I.N.R.A.P.**

Contraintes techniques particulières : -

Surface abordée : **405 m²** Surface du projet : **2500 m² (1500 m² et 959 m²)**
(dans la ou les parcelles concernées par l'opération)

Fouille menée jusqu'au substrat : **OUI** **NON** Sinon, altitude du fond de fouille :

RESULTATS SCIENTIFIQUES

MOTS CLES : (3 à 5 par rubrique)

- Chronologie : **Antiquité gallo-romaine.**
- Vestiges immobiliers : **fossé, fosses, trous de poteau.**
- Vestiges mobiliers : **céramique, bronze, fer, verre.**

COMMENTAIRE : **réseau de fossés parcellaires.**

LIEU DE DEPOT : du mobilier : **dépôt archéologique de Rennes**, des fonds documentaires : **SRA Bretagne**

N° des 10 à 20 diapo. les plus représentatives, fouille et mobilier) : -

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES DU DFS

ANNEE : **2003** AUTEUR (nom, prénom) : **Le Cloirec Gaétan**

COLLABORATEUR(S) : **Françoise Labaune**

TITRE : **CORSEUL, Côtes d'Armor, Rue de Gravel (parcelles YH, n° 67 et n° 68).**
Sous-titre : **DFS de sondages archéologiques**

Nombre de volumes : **1** nbre de pages : **16** nbre fig. : **14** nbre planches. : -

GENÉRIQUE

SOMMAIRE

Générique	p. 3
-----------	------

1. Cadre de l'opération	p. 4
-------------------------	------

1.1. Contexte administratif et technique	p. 4
--	------

1.2. Environnement archéologique	p. 4
----------------------------------	------

1.3. Méthodologie	p. 4
-------------------	------

2. Résultats	p. 5
--------------	------

2.1. Les vestiges	p. 5
-------------------	------

2.2. Le mobilier	p. 6
------------------	------

2.3. Observations	p. 6
-------------------	------

3. Conclusions	p. 7
----------------	------

Liste des figures :

Fig. 1 : localisation des parcelles sondées dans le bourg de Corseul.

Fig. 2 : localisation des parcelles dans le cadastre actuel.

Fig. 3 : localisation des parcelles dans la ville antique.

Fig. 4 : plan général des sondages et des structures archéologiques reconnues.

Fig. 5 : mobilier mis au jour.

Fig. 6 : superposition des vestiges repérés en sondage et des indices relevés en prospection aérienne.

Propriétaires des terrains :

Parcelle YH.67 : Madame Frédérique LÉTRAND (6 rue de Mésaulé 22130 BROONS)

Parcelle YH.68 : Madame Anniec DELANOE (19 rue de Mésaulé 22130 CORSEUL)

GENÉRIQUE

1. Cadre de l'opération

1.1. Contexte administratif et technique

Intervenants :

Gaétan LE CLOIREC
(I.N.R.A.P., chargé d'études, responsable de l'opération)

Françoise LABAUNE
(I.N.R.A.P., assistante d'études)

Frédéric BOUMIER
(I.N.R.A.P. topographe)

Suivi de l'opération :

Stéphane DESCHAMPS
(Conservateur Régional de l'Archéologie de Bretagne)

Yves MENEZ
(S.R.A. Bretagne, Conservateur du Patrimoine)

Gilbert AGUESSE
(I.N.R.A.P., Chef d'antenne Grand-Ouest)

Michel BAILLIEU
(I.N.R.A.P., assistant scientifique et technique)

Stéphane HRYWNIACK
(I.N.R.A.P., contrôleur de gestion)

Béatrice DUPONT
(I.N.R.A.P. Grand-Ouest)

Terrassements :

Entreprise Voisin, Dinan.

Propriétaires des terrains :

Parcelle YH.67 : Madame Frédérique LEGRAND (6 rue du Moulin 22250 BROONS).

Parcelle YH.68 : Madame Annick DELANOE (19 rue de Montafilan 22130 CORSEUL).

1. Cadre de l'opération

1.1. Contexte administratif et technique

Les parcelles YH.67 et YH.68 sont situées dans la partie sud-ouest du bourg de Corseul (fig. 1). Elles résultent de la division d'un champ qui s'étend sur le versant occidental de la colline sur laquelle est implanté le village¹. Les deux terrains se trouvent dans la partie haute du relief à un endroit où la pente est très peu marquée.

La première parcelle mesure 1500 m² alors que la seconde atteint 959 m² (fig. 2). Un projet de construction d'une maison individuelle ayant été déposé dans chacun des terrains, le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne a prescrit une série de sondages préalables. Ces travaux avaient pour but de reconnaître l'existence et l'état de conservation d'éventuels vestiges archéologiques. Nous sommes effectivement ici en limite de la ville antique de *Corseul/Fanum Martis*, ancienne capitale gallo-romaine des Coriosolites.

1.2. Environnement archéologique

Les survols aériens entrepris par L. Langouët ont montré que l'organisation orthogonale de la trame urbaine antique se prolonge dans ce secteur². Une rue de la ville a été formellement reconnue à l'ouest et une autre est soupçonnée un peu plus au nord. Quelques traces rectilignes traversent la zone concernée par notre intervention sans que nous puissions interpréter le type de vestiges enfouis (fig. 3). Les prospections de L. Andlauer ont précisé les observations de L. Langouët pour les parcelles qui nous intéressent particulièrement. Ces observations sont recensées dans la carte archéologique en tant qu'*enclos indéterminé*³.

Plusieurs sondages et surveillances de travaux ont été réalisés à proximité par H. Kerebel entre 1994 et 1996. Ces interventions étaient toutes liées à la construction de maisons individuelles. Les deux opérations les plus proches ont été négatives (maison Delanoë 1994 et maison Cordier 1996).

Aucune anomalie topographique n'apparaissait dans les parcelles YH.67 et YH.68 qui font partie d'une vaste prairie où du maïs a jadis été cultivé. Une reconnaissance du terrain a seulement permis de constater la présence de petits fragments de tuiles et de plusieurs tessons de céramiques en surface.

1.3. Méthodologie

Deux archéologues de l'INRAP ont été mobilisés pendant six jours sur cette opération (1 jour de préparation, 3 jours de terrain et 2 jours de post-fouille). Une demi-journée a également été nécessaire à un topographe pour relever les sondages et traiter l'information.

Comme les deux terrains se distinguaient par un simple bornage au moment de notre intervention, nous avons réalisé nos tranchées en considérant qu'il s'agissait d'une même parcelle. Les implications des propriétaires sont, de toute façon, très proches puisque Madame Delanoë est la mère de Madame Legrand. Pour simplifier les procédures administratives, la première a signé les procès-verbaux de mise à disposition et de fin de chantier pour les deux lots.

Quatre tranchées ont été réalisées au moyen d'une pelleteuse de 20 t équipée d'un godet lisse de 2 m de large. La première a été amorcée au-delà de la limite nord de la parcelle YH.68 à la demande de Madame

¹ les parcelles 69 et 70 correspondent au reste du champ.

² Langouët L. – La structure de la ville gallo-romaine de Corseul révélée par la prospection aérienne, *Dossiers du C.e.R.A.A.*, n° 4, p. 87-99 ;

Langouët L. – *Les Coriosolites, un peuple armoricain, de la période gauloise à l'époque gallo-romaine*, éd. C.e.R.A.A., Saint-Malo 1988, p. 104-106, fig. 31.

³ site n° 22 048 065 AH, n° DRACAR 07119 créé le 09/11/1992 mis à jour le 05/05/1993.

Delanoë, également propriétaire du terrain contigu. A cet endroit, le lot YH.70 forme effectivement une enclave dont le potentiel archéologique pouvait être facilement évalué de cette façon. L'orientation des tranchées suit l'alignement nord-ouest/sud-est de la limite orientale des parcelles. Une distance de 5 à 10 m sépare les sondages. La surface totale qui a été abordée est de 405 m² (tableau I). Elle correspond à 16 % de l'emprise des deux parcelles.

N° sondage	superficie
1	154 m ²
2	130 m ²
3	95 m ²
4	26 m ²
Total	405 m²

Tableau I : surfaces ouvertes lors des sondages.

2. Résultats

2.1. Les vestiges

Le substrat géologique est apparu sous 30 à 50 cm de terre végétale dans tous les sondages. Il se compose de schiste jaunâtre plus ou moins altéré dont le feuilletage est orienté dans le sens est-ouest. Plusieurs structures en creux sont apparues dans ce niveau qui porte les traces régulières de labours profonds. Seul, le quatrième sondage est négatif (fig. 4).

Hormis six modestes fosses et le fond de deux trous de poteau, tous les vestiges repérés correspondent à des fossés (tableau II). Les vingt-quatre tronçons dénombrés permettent d'estimer la présence minimum de dix-sept creusements. Il n'est pas toujours évident d'assurer la correspondance entre deux sections reconnues dans différents sondages mais certains liens sont néanmoins flagrants.

Tous ces fossés adoptent des orientations nord-ouest/sud-est ou nord-est/sud-ouest très comparables. Le sondage 1 a pourtant livré deux structures linéaires dont les alignements se distinguent plus franchement.

Huit sondages ponctuels ont été réalisés afin de fixer des limites restées imprécises au moment du décapage et évaluer la profondeur d'un échantillonnage représentatif de structures. Les coupes ont été relevées pour donner une idée de l'état de conservation du site. Elles montrent un arasement important des structures puisque leur profondeur moyenne est de 15 cm.

Tous ces fossés sont comblés de terre végétale très homogène. Quelques pierres semblent avoir été disposées dans certains d'entre eux pour leur accorder un rôle drainant. La plupart présentent une couche de colluvion sur une altération du fond.

N° sondage	fossés	fosses	trous de poteau
1	12	2	1
2	5	2	0
3	7	2	1
4	0	0	0
Total	24	6	2

Tableau II : nombre et type de structures par sondage.

2.2. Le mobilier

Les différentes structures rencontrées au cours de cette opération ont livré un petit lot de mobilier suffisamment significatif pour apporter des indications chronologiques. Il se compose de 52 tessons de céramiques gallo-romaines, d'un fragment de tuile (*imbrex*), d'une rondelle en bronze, d'un fragment d'objet en fer et d'un tesson de récipient en verre.

Si l'on met de côté 10 tessons ramassés en surface, la majorité des fragments proviennent de la partie haute du sondage 1 (tranchées 1 à 5). Les sondages pratiqués dans ces structures ont livré des groupes homogènes associant des productions locales à des vases importés.

Les tessons datants montrent la présence de deux groupes qui s'échelonnent entre la fin du I^{er} siècle après J.-C. pour le premier, et la seconde moitié du II^e siècle - début du III^e siècle après J.-C. pour le second.

3. Conclusions

L'inventaire du mobilier par structure sondée se compose de la façon suivante :

- Sondage 1, fossé 1 :

1 fragment de panse d'amphore Dressel 20, 1 bord de récipient à ouverture fermé et lèvre à méplat mouluré en céramique commune sombre tournée. (fig. 5, n° 1)

- Sondage 1, fossé 2 :

2 fragments de coupe Curle 15 en sigillée de Gaule du Centre (phase 6), 5 scories métalliques.

- Sondage 1, fossé 3 :

7 fragments de panse d'un récipient en céramique commune claire (cruche), 5 tessons en céramique commune sombre tournée (1 bord de pichet et 1 fond d'assiette décorée), 2 tessons de sigillée de Gaule du Sud appartenant à un bord de coupelle Oswald 54, 1 fragment de plaque étroite en fer. (fig. 5, n° 2 à 4)

- Sondage 1, fossé 4 :

1 fragment en sigillée de Gaule du Centre (phase 6-7) correspondant à un bord de Drag 37 à large bandeau lisse ou à un bord de bol à collerette Lezoux 088.

- Sondage 1, fossé 5 :

3 fragments de panse de récipients en céramique commune claire, 2 tessons en céramique commune sombre tournée (1 bord), 3 fragments de panse d'amphore à pâte rose fine (Gauloise 4 ?). (fig. 5, n° 5)

- Sondage 2, fossé 7

4 fragments de panse d'amphore Dressel 20 et 2 tessons de céramique commune claire.

- Sondage 3, trou de poteau :

1 tesson de panse d'amphore Dressel 20, 1 tesson de bord de mortier et 1 fragment d'*imbrex*.

- Sondage 3, fossé 8

1 fragment de panse de récipient en céramique commune sombre tournée, 1 tesson d'amphore indéterminée, 1 tesson de panse de récipient en céramique métallescente de Gaule du Centre à décor moulé (Déchelette 68. III^e siècle) et une rondelle perforée en bronze. (fig. 5, n° 6 et 7)

- Ramassage de surface :

2 tessons de panse en sigillée de Gaule du Sud, 2 tessons de sigillée de Gaule du Centre (Drag.37 phase 4-5), 3 tessons de céramique commune sombre tournée, 3 tessons de céramique commune claire et 1 fragment de bord (fiolle ?) en verre de teinte bleu du verre naturel.

2.3. Observations

Les orientations dominantes des fossés suivent l'organisation générale de la trame antique de Corseul et le mobilier associé confirme le rattachement des structures à l'époque romaine. Aucun indice postérieur n'est à signaler.

De plus, le cadastre napoléonien de la commune n'indique aucune division du terrain représenté aujourd'hui par l'ensemble des parcelles YH.56, 67, 68, 69 et 70.

La multiplication des structures suppose plusieurs phases d'occupation, mais les quelques intersections observées ne permettent pas de différencier les comblements pour établir des relations chronologiques fiables. Les remblais de terre limoneuse marron sont très comparables et parfaitement homogènes.

On notera le croisement de nombreux fossés dans la moitié nord du sondage 1. Ce détail, qui signale peut-être un repère stratégique du découpage parcellaire, dénote au moins la persistance d'un point de référence particulier dans le paysage.

La confrontation de ces découvertes avec les observations aériennes nous permet d'effectuer trois remarques : il faut d'abord noter que les traces observées correspondent toutes à des fossés et non à des structures bâties ; on constate ensuite un net décalage entre la densité effective des structures et la parcimonie des traces visibles du ciel ; la concordance des tracés s'avère enfin très approximative (fig. 6).

3. Conclusions

Le diagnostic archéologique réalisé sur les parcelles YH.67 et YH.68 a révélé des structures fossoyées de l'époque romaine correspondant vraisemblablement à des limites parcellaires. Les indices mobiliers sont très rares et les éléments de construction quasiment absents. Les petits fragments de tuiles visibles en surface ne se retrouvent guère dans l'épaisseur de terre végétale et, encore moins, dans les structures mises au jour. Ils pourraient trahir des apports de terre relativement récents.

Les traces de labours visibles dans le schiste naturel excluent toute conservation de vestiges au-dessus du substrat géologique. Les structures repérées au niveau de ce dernier sont, par ailleurs, peu profondes.



Fig. 1 : Localisation des parcelles sondées dans le hameau de Chevilly.

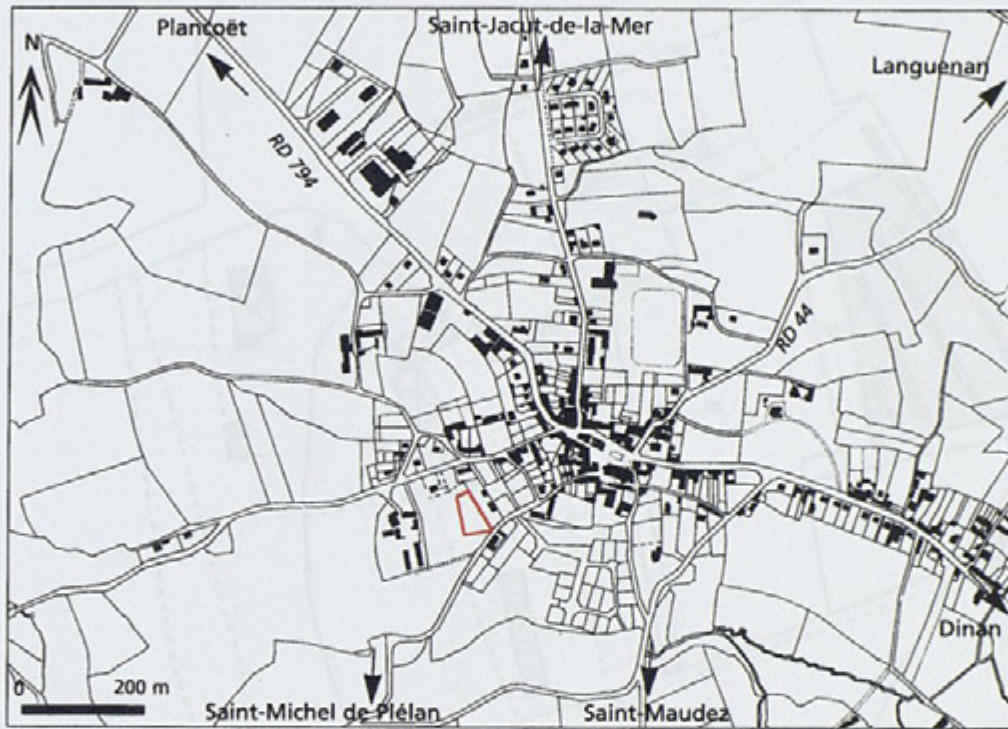
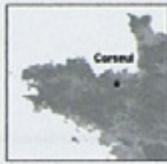


Fig. 1 : localisation des parcelles sondées dans le bourg de Corseul.

Fig. 2 : localisation des parcelles dans le cadastre ancien de Corseul.

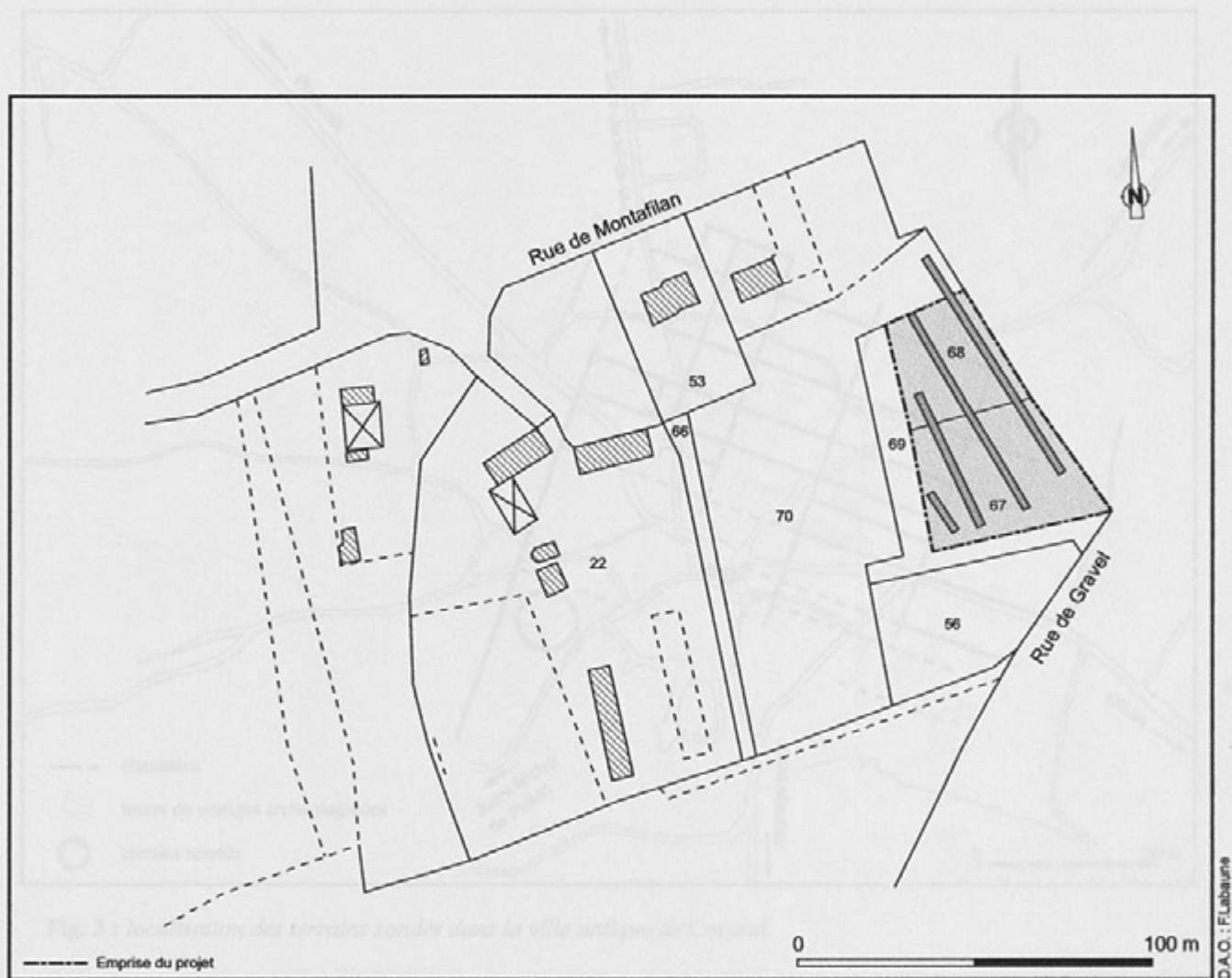


Fig. 2 : localisation des parcelles dans le cadastre actuel de Corseul.

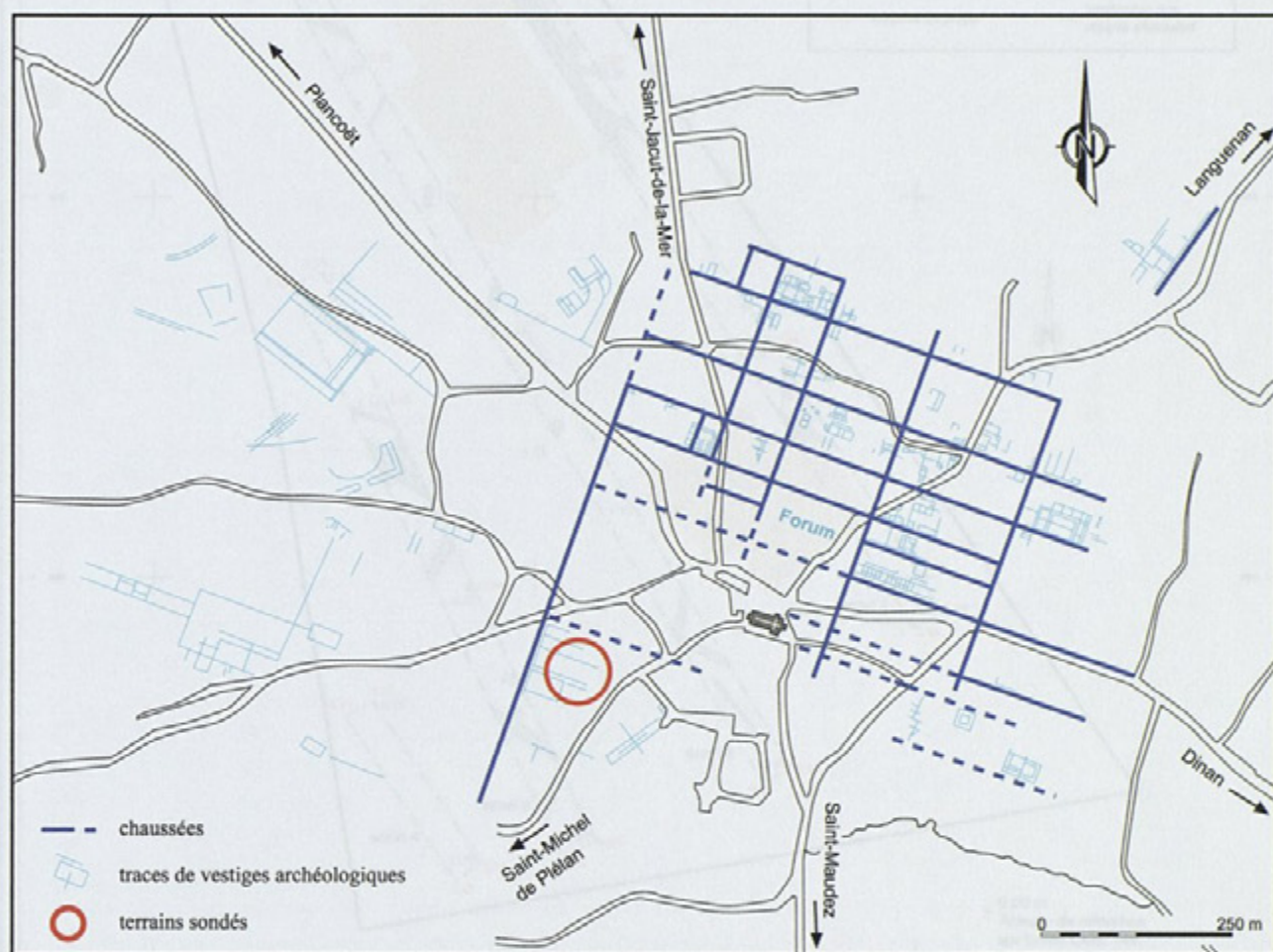


Fig. 3 : localisation des terrains sondés dans la ville antique de Corseul.



Fig. 4 : plan général des sondages et des structures archéologiques recensées.

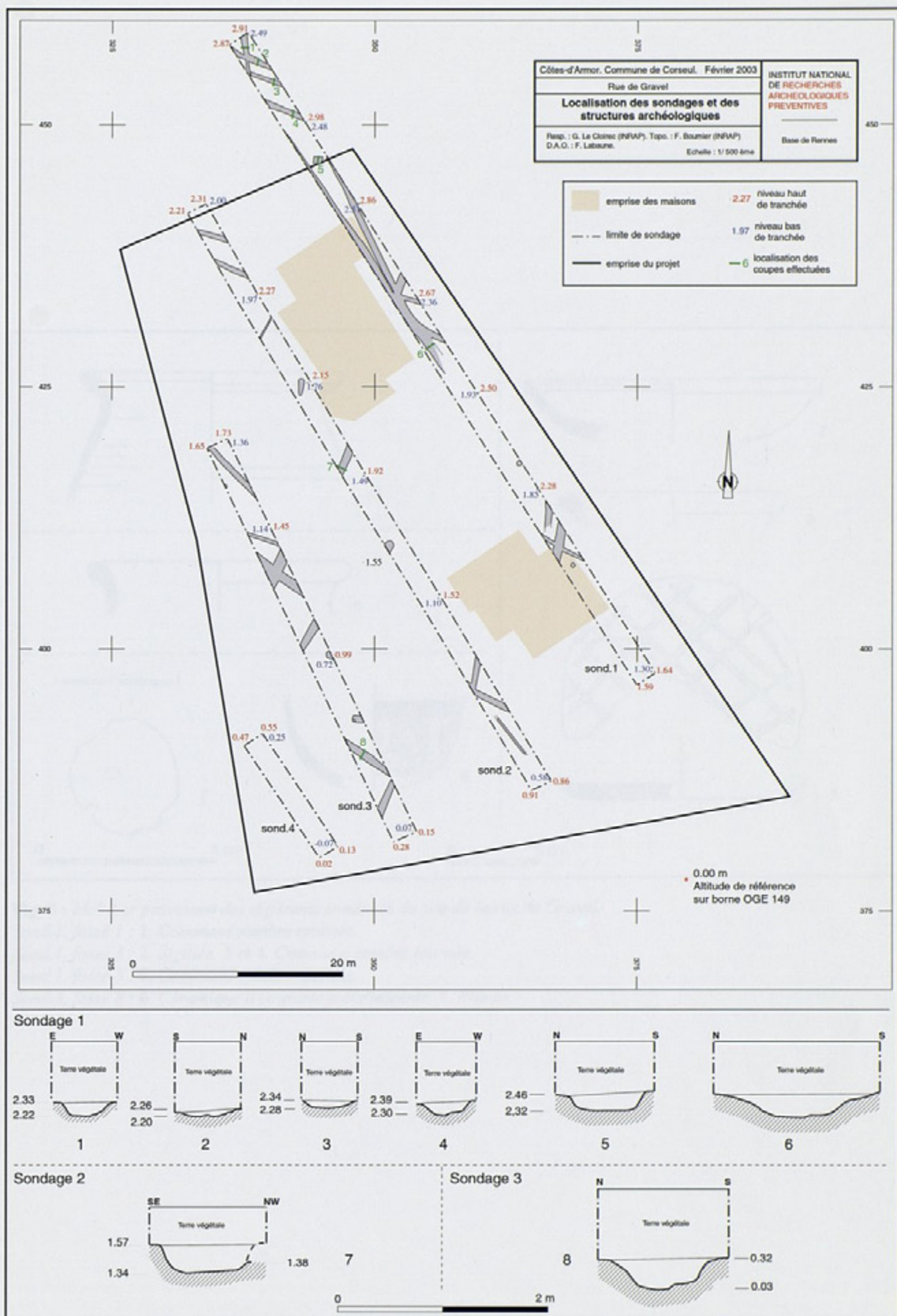


Fig. 4 : plan général des sondages et des structures archéologiques reconnues.

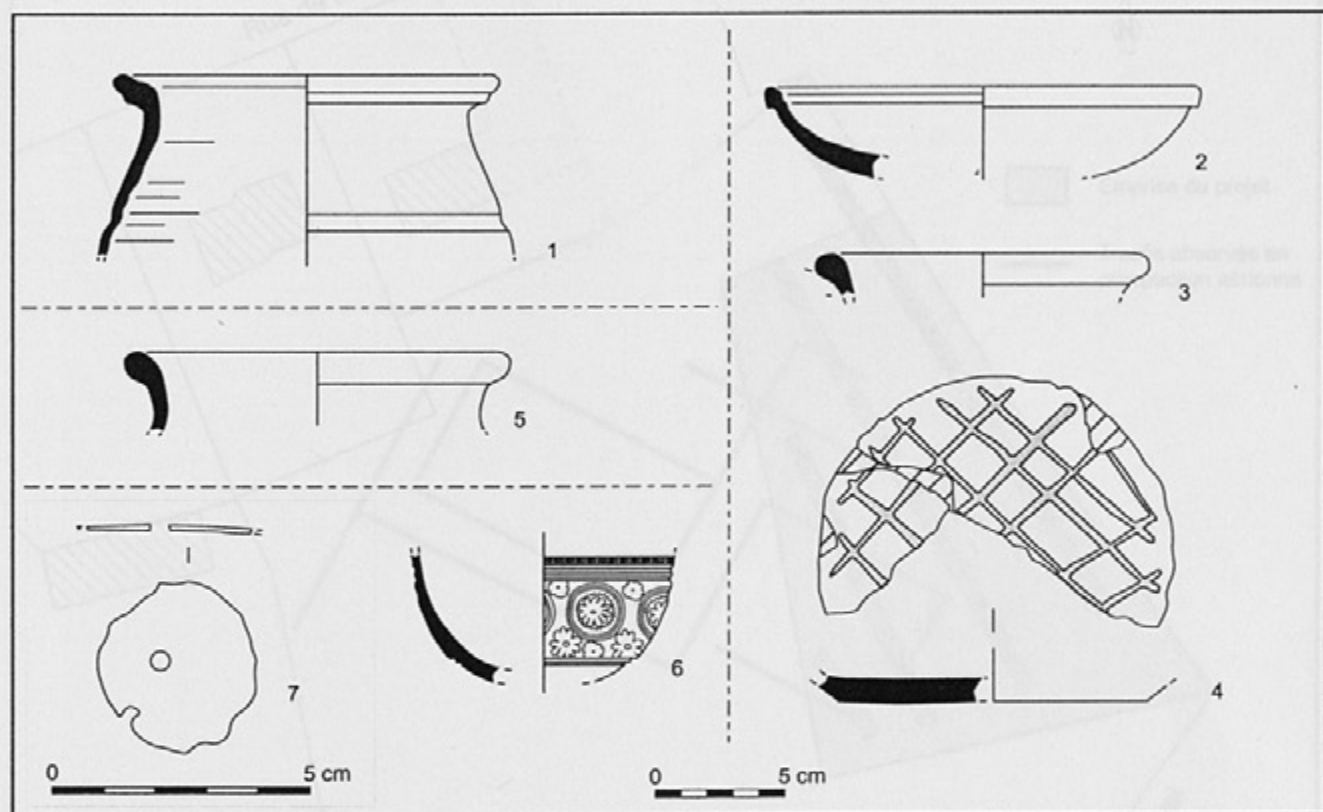


Fig. 5 : Mobilier provenant des différents sondages du site de la rue de Gravel.

Sond.1, fossé 1 : 1. Commune sombre tournée.

Sond.1, fossé 3 : 2. Sigillée. 3 et 4. Commune sombre tournée.

Sond.1, fosse 5 : 5. Commune sombre tournée.

Sond.3, fossé 8 : 6. Céramique à couverte métallescente. 7. Bronze.

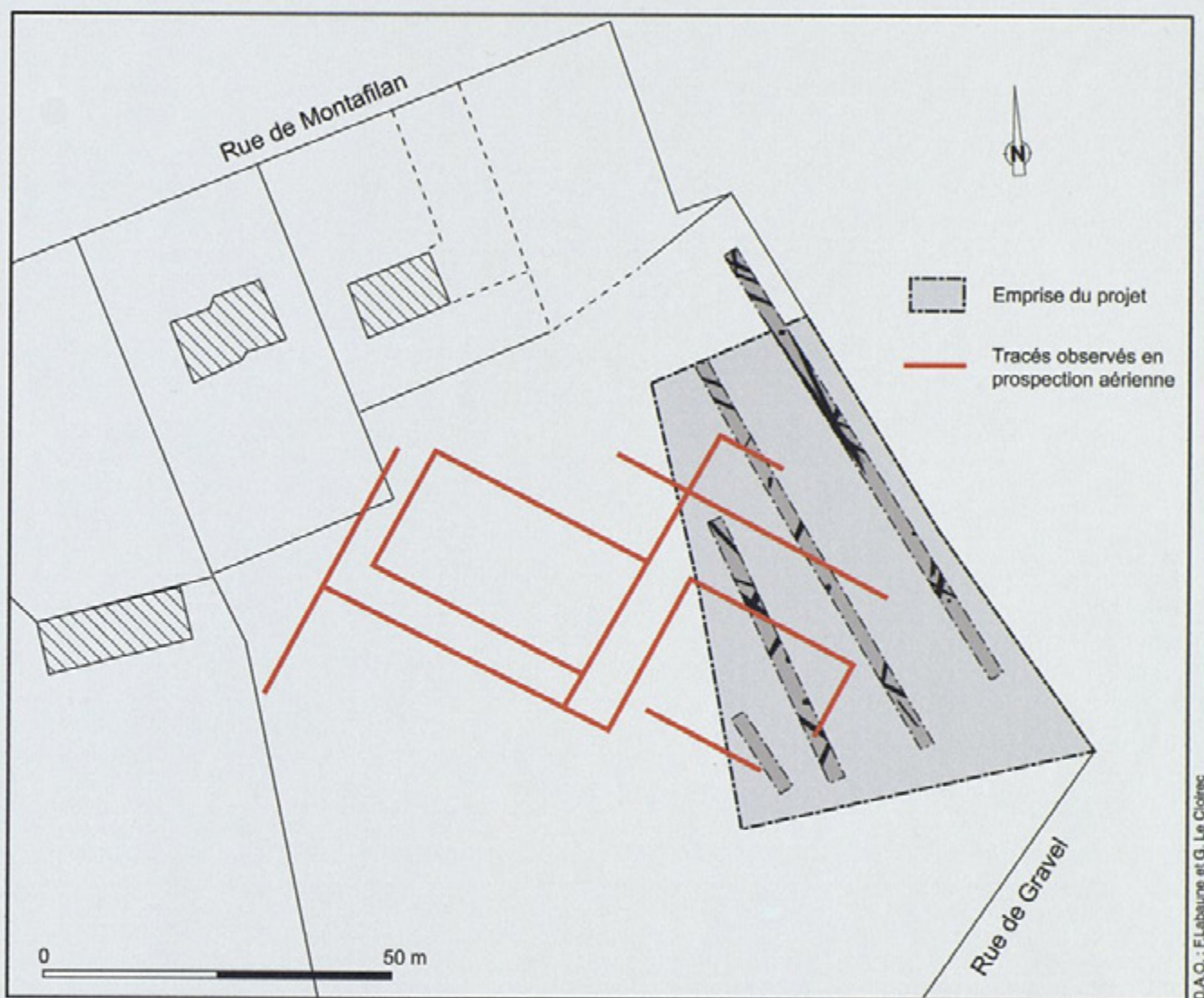


Fig. 6 : superposition des vestiges repérés en sondage et des indices relevés en prospection aérienne par L. Andlauer.